

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Risques Naturels et Technologiques

DUCLAIR /INFORMATION DES POPULATIONS

Le Mot du Maire

Le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) vous informe sur les risques majeurs encourus sur le territoire communal. Il vous donne les consignes à appliquer lors d'un accident majeur.

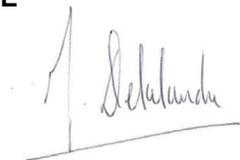
La volonté municipale se fortifie en matière de prévention des risques naturels ou technologiques (conception du plan communal de sauvegarde PCS, actions sont mises en place dans le but de développer la culture du risque).

Au travers de ce fascicule, des flyers, du site internet de la ville, la municipalité souhaite une implication personnelle des DUCLAIROIS.

Cette démarche forte et volontaire nous aide à vivre en connaissance de cause et nous permet d'acquérir les bons réflexes pour nous protéger.

Ensemble agissons pour améliorer la maîtrise du risque.

Jean DELALANDRE



La commune de Duclair est exposée à deux risques **naturels** majeurs et des risques technologiques industries chimiques et centrales nucléaires



Inondations



Falaises



Transport de matières dangereuses

L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'article L.125-2 du code de l'environnement précise « que les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». Informés les citoyens intégreront mieux le risque majeur dans la vie courante afin de s'en protéger et d'acquérir de bons comportements individuels et collectifs.

Conformément au décret n° 90-919 du 11 oct.1990 ce document a été établi par la mairie de DUCLAIR au vu des connaissances des risques de la préfecture DDRM 2014

LES RISQUES NATURELS

1// Le Risque inondation

LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



COUPEZ LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ



ÉCOUTEZ LA RADIO



FERMEZ PORTES ET FENÊTRES

LES CHOSES À NE PAS FAIRE



**N'ALLEZ PAS CHERCHER
VOS ENFANTS À L'ÉCOLE**



**NE TÉLÉPHONEZ PAS,
LES SECOURS ONT BESOIN
DES LIGNES**

Situations

Située dans la vallée de l'Austreberthe, la commune de Duclair est concernée, dans ses parties urbanisées et naturelles, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissèlement provenant des plateaux environnants.

Un état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les dommages subis lors des inondations par des arrêtés en date du : 20 juillet 1983, 20 août 1993, 11 janvier 1994, 15 novembre 1994, 06 décembre 1994, 06 février 1995, 18 juillet 1995, 01 juillet 1997, 18 septembre 1998, 07 février 2000 et 14 juin 2000.



PRÉVENTION

L'entretien et la surveillance régulière des cours d'eau, ainsi qu'une veille météorologique, permettent de prévenir le risque d'inondation.

- La prescription, par le Préfet, du Plan Particulier du Risque Inondation (PPRI).
- La réalisation du Plan Communal de Sauvergarde (arrêté du 5 juin 2007).



LES RISQUES NATURELS

2//LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

LE RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES



LES ACTIONS QUI SAUVENT



ÉVACUEZ L'HABITATION
SI ELLE EST MENACÉE



ÉLOIGNEZ-VOUS
DE LA ZONE INSTABLE

SITUATION

Il existe sur la commune de Duclair d'anciennes marnières sur le plateau pouvant s'avérer dangereuses en cas d'effondrement, **ainsi que des bétoires (entonnoirs naturels caractéristiques des sols calcaires)**

PRÉVENTION

En cas de menace ou d'incident, les experts peuvent demander la consolidation des terrains ou des constructions ainsi que le rebouchage de la cavité.

Un recensement a été effectué par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). La cartographie «cavités souterraines», non exhaustive, **est** susceptible d'être modifiée en fonction d'éléments nouveaux portés à la connaissance du maire.

La cartographie **recense** toutes les cavités souterraines, marnières **et bétoires** connues à ce jour. **Elles** sont répertoriées sur le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** en annexe N°6a daté du 26/09/2014. Toute personne qui a connaissance d'une marnière ou d'une cavité doit en informer le maire. Celui-ci communique, ensuite, au représentant de l'Etat les éléments (art L563-6 du code de l'environnement).

LE RISQUE FALAISE

SITUATION

Sur la commune de Duclair, les risques de mouvement de terrain sont dus à la présence de falaises crayeuses dans la vallée de la Seine. Les risques sont localisés au pied de falaise où peuvent se produire des éboulements de masses rocheuses.

PRÉVENTION

Le PLU prend en compte le risque falaise

Un certain nombre d'habitations sont concernées au pied de la falaise principalement à l'entrée de Duclair, avenue Anatole France et sur la RD 982 où les risques sont les plus **importants** pour la circulation et les piétons.

Des études géologiqueS sont **en cours** pour suivre l'évolution des problèmes. Des interdictions de circulation pour les piétons **ont été mises en place. Il est important de respecter ces interdictions.**



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

1//LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



LES ACTIONS QUI SAUVENT



ABRITEZ-VOUS



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES ET VENTILATIONS



ÉCOUTEZ LA RADIO

LES CHOSES À NE PAS FAIRE



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE, ON S'OCCUPE D'EUX



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LES SECOURS ONT BESOIN DES LIGNES



NE FUMEZ PAS

SITUATION

Le transport de matières dangereuse dans la commune de Duclair a lieu **via** :

- La D982 (avenue Anatole France, avenue du président Coty).
- La D43 (rue Victor Hugo).
- La D5 (rue Louis Pasteur).
- La D143 (rue de Verdun).
- Les rues Georges Clemenceau - du 19 Mars 1962 - du Ruissel - de Ronnenberg
- Par voie fluviale sur la SEINE

PRÉVENTION

Une réglementation rigoureuse portant sur: la formation des personnels de conduite et l'identification et la signalisation des produits transportés.

Des plans de secours sont élaborés par les services de l'Etat et mis en œuvre en cas d'incident ou d'accident.

Principaux symboles de dangers



matière explosive



matière radioactive



matière ou gaz comburant



matière corrosive



matière ou gaz toxique



gaz ou liquide inflammable



matière solide inflammable



émanation de gaz inflammable au contact de l'eau



gaz sous pression



divers

INFORMATIONS GÉNÉRALES

NUMÉROS UTILES POUR SE RENSEIGNER

MAIRIE DE DUCLAIR

02 35 05 91 50 - contact@duclair.fr

PRÉFECTURE DE SEINE MARITIME

02 32 76 50 00 - www.seine-maritime.pref.gouv.fr

RÉPONDEUR MÉTÉO France

08 92 68 02 76 - www.meteo.fr

GENDARMERIE DUCLAIR

02 35 37 50 12

POMPIERS DE DUCLAIR

02 32 70 72 36

UN SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE AUTOMATIQUE

La Préfecture dispose d'un système d'alerte téléphonique automatique (GALA) qui permet de prévenir les élus au plus vite en cas d'évènement le nécessitant. Duclair a mis en place un plan communal de sauvegarde (PCS) pour prévenir et informer les habitants.

DÈS L'AUDITION DU SIGNAL D'ALERTE

- 1) **Abritez-vous**
 - 2) **Ecoutez la radio**
 - 3) **Respectez les consignes**
- Formulées par les autorités**

FRÉQUENCE RADIO

France Bleu Normandie 100.1 FM

RELATIVES AUX COMPORTEMENTS

SI L'ALARME SE DÉCLENCHE...

Vous vous trouvez à l'extérieur : dirigez vous vers le bâtiment communal le plus proche (mairie, école communal, etc...)

Si une évacuation s'avère nécessaire, les autorités vous informeront et vous indiqueront la conduite à tenir. **La population pourra être hébergée dans les lieux ci-contre** :

Vous vous trouvez à votre domicile : reporter vous au plan familial que vous mettrez en place .

- Mairie place du Général de Gaulle
- Salle des Hallettes
- Salle Marcel VOT
- Salle du Clos Bolard
- Groupe scolaire Malraux
- Collège Gustave Flaubert

AFFICHAGE

AFFICHE COMMUNALE

COMMUNE DE DUCLAIR

76480



inondation rapide



cavités
souterraines



activités
industrielles



transport de
marchandises
dangereuses

diagramme de la norme NF S 91 010

en cas de danger ou d’alerte

1. abritez-vous

take shelter

resguardese

2. écoutez la radio

listen to the radio

escuche la radio

France Bleu 100.1 MHz

3. respectez les consignes

follow the instructions

respete las consignas

> n’allez pas chercher vos enfants à l’école

don’t seek your children at school

no vaya a buscar a sus niños a la escuela

pour en savoir plus, consultez

> à la mairie : le Dicrim dossier d’information
communal sur les risques majeurs

> sur internet : www.prim.net

RECENSANT LES RISQUES CONNUS SUR LA COMMUNE ET LES CONSIGNES GÉNÉRALES EN CAS D’ALERTE

La réglementation prévoit l’organisation des modalités d’affichage des consignes de sécurité à appliquer en cas de survenue du risque. Lorsque la nature du risque ou la répartition de la population l’exige, cet affichage peut être apposé dans les locaux suivants :

- **Établissement recevant du public** (R123.2 du code de la construction et de l’habitation dont l’effectif public ou personnel est supérieur à 50 personnes)
- **Immeubles** destinés à l’exercice d’une activité industrielle, commerciale dont le nombre dépasse 50 occupants
- **Locaux d’habitation** / de plus 15 logements

LES PICTOGRAMMES

RISQUES TECHNOLOGIQUES

| | | | |
|--|--|--|--|
|  | ABRITEZ-VOUS |  | N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE, ON S'OCCUPE D'EUX |
|  | FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES ET VENTILATIONS |  | NE TÉLÉPHONEZ PAS. LES SECOURS ONT BESOIN DES LIGNES |
|  | ÉCOUTEZ LA RADIO |  | NE FUMEZ PAS |

RISQUE INONDATION

| | | | |
|---|--------------------------------------|--|--|
|  | ABRITEZ-VOUS |  | COUPEZ GAZ ET ÉLECTRICITÉ |
|  | MONTEZ À PIED DANS LES ÉTAGES |  | NE TÉLÉPHONEZ PAS. LES SECOURS ONT BESOIN DES LIGNES |
|  | ÉCOUTEZ LA RADIO |  | N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE, ON S'OCCUPE D'EUX |
|  | FERMEZ PORTES ET FENÊTRES | | |

RISQUE CAVITÉS SOUTERRAINES

| | | | |
|---|---|---|--|
|  | ÉVACUEZ L'HABITATION SI ELLE EST MENACÉE |  | ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA ZONE INSTABLE |
|---|---|---|--|

RISQUE FALAISE

| | | | |
|--|---------------------------|--|-----------------------------------|
|  | FUYEZ LATÉRALEMENT |  | GAGNEZ UN POINT EN HAUTEUR |
|--|---------------------------|--|-----------------------------------|